

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOURO AWARDS EVENTS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CAFEIERS 8 A 500 M DE LA RESIDENCE MANDELA, Lot 10, Ilot
10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOURO AWARDS EVENTS »

Objet : La Société a pour objet directement et indirectement en tout pays et plus particulièrement en REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :

La Société a pour objet social:

- La valorisation du riche patrimoine culturel du pays Gouro,
- La réalisation de projets de promotion des valeurs intellectuelles, économiques, sociales et culturelles du pays Gouro ;
- L'organisation des concerts tradi modernes, colloques, des séminaires,
- L'organisation de voyages touristiques en pays Gouro
- L'organisation de festivals
- L'organisation de cérémonies de distinction et de récompense du mérite des cadres acteurs majeurs du développement local
- L'organisation de compétitions sportives au sein des villes et villages Gouro en vue de la promotion des jeunes footballeurs d'ethnie Gouro ;
- Organisation du prix d'excellence scolaire en pays Gouro
- L'organisation de journées de la valorisation et de la promotion du mérite de la femme Gouro ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce conforme à l'objet social.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, par tout moyen, notamment par apport, fusion, commandite, souscription ou achat de parts sociales ;

- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et sociales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE CAFEIERS 8 A 500 M DE LA RESIDENCE MANDELA, Lot 10, Ilot 10

Dirigeant(s) : M BI ZAMIAN GISCARD VALERI BALLO GOURIZRO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05020 du 07/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40693/GTCA/RC/2022 du 07/09/2022

